

Semaine mondiale de la protection sociale

«Atteindre l'Objectif de Développement Durable (ODD 1.3) et la protection sociale universelle (USP2030) dans le contexte de l'avenir du travail »

Volet 1

Atteindre la protection sociale universelle, couvrir les inégalités non couvertes et réduire les inégalités

Session technique 1.1

Couvrir le tiers manquant: étendre la protection aux travailleurs de l'économie informelle

Mercredi, 27 novembre 2019

10h45-12h00

INTRODUCTION

Bien que au cours des dernières décennies des progrès importants ont été réalisés au niveau mondial en matière d'extension de la protection sociale, dans de nombreux pays une grande partie de la population reste exclue de la couverture de protection sociale. Plus de 60% de la population active mondiale, soit l'équivalent de 2 milliards de travailleurs, ont toujours un emploi informel et vulnérable, et la grande majorité de ces personnes sont confrontées à de graves déficits de travail décent, y compris à un manque de sécurité sociale.¹ En effet, beaucoup de ces travailleurs font partie des 55% de la population mondiale qui n'ont pas accès à la protection sociale.² Les travailleurs de l'économie informelle ne sont souvent pas couverts par les mécanismes d'assurance sociale, que ce soit en raison de leur capacité limitée à verser régulièrement des cotisations, de barrières administratives ou simplement du fait qu'ils ne sont pas couverts par la législation applicable. De plus, ces travailleurs rencontrent également des difficultés pour accéder aux programmes de protection sociale ciblés sur la pauvreté car ils sont considérés comme pas « suffisamment pauvres ». Cela signifie qu'une grande partie des travailleurs, qu'on appelle le « tiers-manquant », est exclue de la couverture de la protection sociale. Un tel manque de protection est une source importante de vulnérabilité pour les travailleurs, car ils ne peuvent pas compter sur au moins un niveau de base de sécurité du revenu et d'accès aux soins de santé. Cela n'est pas seulement un obstacle à leur bien-être individuel et à la jouissance de leurs droits fondamentaux (en particulier du droit à la sécurité sociale), mais également au développement économique et social de leurs pays.

L'extension de la protection sociale fait partie du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui s'engage à mettre en place des systèmes et des mesures de protection sociale appropriés

¹ OIT. 2018. Femmes et hommes dans l'économie informelle: tableau statistique (Genève: Bureau international du Travail).

² OIT, 2017. Rapport mondial sur la protection sociale 2017-19: La protection sociale universelle pour atteindre les objectifs de développement durable (Genève: Bureau international du Travail).

au niveau national, y compris les socles (objectif 1.3 des objectifs de développement durable). Étendre la protection aux travailleurs jusqu'ici non couverts est également l'une des recommandations de la Commission mondiale pour l'avenir du travail (2019) dans le cadre d'une approche de l'avenir du travail centrée sur l'humain. Un certain nombre de pays ont identifié l'extension de la protection sociale aux travailleurs sans couverture comme l'une de leurs principales priorités politiques et ont réalisé des progrès impressionnants dans la couverture de groupes encore plus importants de travailleurs. Ces expériences offrent une base de connaissances croissante qui peut fournir des enseignements utiles et des inspirations pour d'autres pays. L'OIT est en train de finaliser un ensemble de ressources sur les politiques comprenant un guide³, des notes d'information et du matériel de formation, qui peut servir d'outil aux parties prenantes pour élaborer des options politiques viables permettant de relever les multiples défis de l'extension de la protection sociale aux travailleurs du secteur informel et faciliter les transitions vers la formalité.

Cette session réunira des gouvernements, des partenaires sociaux, des organisations internationales et des partenaires de développement pour discuter des défis à relever pour l'extension de la protection sociale, identifier les voies possibles pour surmonter ces obstacles et souligner les expériences des pays en matière d'extension de la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle et faciliter les transitions vers la formalité.

Cette session est organisée conjointement par le Département de la protection sociale de l'OIT, en collaboration avec le Centre de développement de l'OCDE et Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO).

OBJECTIFS

Cette session technique a les objectifs suivants:

- Discuter des obstacles à l'extension de la couverture de protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle et des moyens pour les résoudre;
- Mettre en évidence des exemples réussis de pays qui ont étendu la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle, également dans le but de parvenir à une protection sociale universelle;
- Tirer les enseignements et les facteurs clés de succès pour l'extension de la protection sociale.

FORMAT

Cette session technique prendra la forme d'un panel journalistique. Un modérateur posera une ou deux séries de questions aux membres du panel. Les membres du panel ne seront pas tenus de livrer une présentation PowerPoint.

Lancement conjoint du kit de ressources sur les politiques de l'OIT et du rapport OCDE / OIT

À la suite de la session technique, un briefing technique aura lieu de 12h00 à 13h00 pour le lancement du kit de ressources de la politique du OIT intitulé « Étendre la sécurité sociale aux travailleurs de

³ ILO, à paraître. Extension de la couverture de la sécurité sociale aux travailleurs de l'économie informelle: leçons de l'expérience internationale (Genève: Bureau international du Travail).

l'économie informelle et faciliter leur transition vers l'économie formelle » et la réunion conjointe de l'OCDE. / Rapport de l'OIT sur le thème "Lutter contre la vulnérabilité dans l'économie informelle"⁴.

Le kit de ressources sur les politiques de l'OIT est un outil pratique permettant aux décideurs, aux organisations de travailleurs et d'employeurs et aux autres parties prenantes de définir des stratégies viables pour relever le défi de l'extension de la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle et de faciliter la transition vers la formalité. Il fournit des preuves sur les bonnes pratiques, les défis et les contraintes, et aborde un large éventail d'aspects pertinents, y compris l'analyse des besoins, l'adaptation de la législation sur la sécurité sociale, les mécanismes de conformité et d'application, les procédures administratives, la conception des avantages, les barèmes de contribution, mécanismes de prestation de service et de surveillance.

Il explore de nouvelles idées pour améliorer la vie des travailleurs de l'économie informelle sur la base des indicateurs d'informalité de l'OIT et des nouveaux indicateurs clés de l'informalité de l'OCDE basés sur les individus et leur ménage.

MODÉRATEUR ET MEMBRES DU PANEL:

Modérateur: **Luca Pellerano**, Spécialiste principal en sécurité sociale, Bureau régional de l'OIT pour les États arabes

- **Kalaba Mwimba**, Responsable de l'extension de la couverture au secteur informel (ECIS), NAPSA, Zambie
- **Pham Truong Giang**, Directeur du département de la sécurité sociale, MOLISA, Vietnam
- **Marcelina Bautista**, Secrétaire général du Syndicat national des travailleurs et travailleuses domestiques, Mexique
- **Yazmina Isabel Banegas Ortega**, Oficial de Asesoria Legal, Conseil hondurien de la défense privée (COHEP), Honduras
- **Alexandre Kolev**, Chef de l'Unité de la cohésion sociale, Centre de développement de l'OCDE
- **Laura Alfars**, Directeur du programme de protection sociale, WIEGO

⁴ OCDE et OIT, 2019. Lutter contre la vulnérabilité dans l'économie informelle (Paris: Centre de développement de l'OCDE).